

COMMUNIQUE

L'Assurance Maladie du Doubs, partenaire de l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté dans l'accompagnement des aidants de personnes avec autisme.

Organisme local lié à la santé et exerçant une mission de santé publique, l'Assurance Maladie du Doubs a ouvert des subventions sur fond d'actions sanitaires et sociales, à destination d'associations pour les personnes en situation de handicap, au regard des orientations fixées par le Conseil de la Caisse.

A l'été 2023, suite à un appel à projet, l'Assurance Maladie du Doubs a fait le choix de soutenir l'action de l'AHS-FC en direction des aidants de personnes autistes en attribuant au Dispositif Répétit Autisme du Doubs (DRA25) une subvention de **8 830 €**.

Ce soutien permettra au DRA25 de financer des « samedis de répétit » pour permettre aux parents d'enfants porteurs d'autisme, particulièrement exposés aux risques d'épuisement et d'isolement, de prendre un vrai temps de « respiration ».

En parallèle, ces samedis sont également l'occasion pour les bénéficiaires accueillis par des professionnels sensibilisés et formés à l'autisme, de profiter d'une journée avec un programme d'animation adapté à leurs besoins et donc propice à leur apaisement.

Paroles d'aidants : « *Je suis rassurée car l'équipe est proche des jeunes* », « *Notre fils est toujours partant, nous pouvons profiter sereinement de ce répétit* ».



L'AHS-FC, les familles et les bénéficiaires accompagnés par le DRA25 remercient l'Assurance Maladie du Doubs pour son soutien à l'action de l'AHS-FC en faveur des personnes touchées par l'autisme.

